



# Technologues et Infirmiers en imagerie médicale (H/F/X) au service de radiodiagnostic

IRM, RADIOGRAPHIE, SCANNER, SENOLOGIE ET/OU ENDO-VASCULAIRE (ARTERIOGRAPHIE)

## Votre mission

- Au sein du département infirmier, pour le service de radiodiagnostic, vous assurez des soins de qualité aux patients qui vous sont confiés tout en réalisant un rôle de surveillance des patients.
- Vous appliquez, par délégation, les consignes données par le chef de service, le médecin radiologue ou l'assistant en radiologie pour la bonne réalisation :
  - de la prise en charge des patients
  - d'examens complets et exhaustifs
  - de la préparation et la manipulation de substances à but diagnostique et/ou thérapeutique, l'enregistrement, le traitement et l'impression des données et images.

## Nous vous proposons

- Un emploi à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel avec engagement dès que possible sur tous les sites du CHU (Sart Tilman, CHU - N.D. des Bruyères, CHU Esneux, CNRF de Fraiture, Brull,...)
- Une rémunération à partir de 3185,00€ bruts mensuels (IFIC14) + valorisation d'expérience professionnelle (renseignements personnalisés sur demande au service recrutement).
- 30+4 jours de congés payés et jours supplémentaires en fonction de l'âge ; des chèques repas de 4,5€ ; un tarif réduit aux restaurants d'entreprise ; l'exonération du ticket modérateur sur les consultations et actes techniques ; une assurance hospitalisation ;

## Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de :
  - **Bachelier de technologue en imagerie médicale** (+ agrément et visa)
  - **Bachelier sage-femme** (diplôme obtenu avant le 1/10/2018 + visa)
  - **Bachelier ou brevet en soins infirmiers** (+visa) – *la formation en radioprotection (AR 20/07/2001 est souhaitée)*
  - **Etudiant de dernière année TIM ou infirmier** (année académique 2023-2024) (*la décision finale ne sera valable que sous réserve de réussite.*)
- Vous êtes une personne rigoureuse et précise, vous faites preuve d'empathie et d'une bonne capacité d'écoute. Vous souhaitez travailler en collaboration avec les membres de votre équipe, les médecins et autres professionnels de la santé.



## Pourquoi nous rejoindre ?

- L'imagerie regroupe des techniques se basant sur l'utilisation de rayons X (radiographie, scanner...) et des techniques non irradiantes se basant sur l'usage d'ultrasons (échographie et doppler) ou de résonance magnétique (IRM).
- Notre équipe de radiologues spécialisés propose des prestations dans tous les domaines de l'imagerie. Ceux-ci disposent d'un plateau technique d'imagerie permettant de réaliser des examens diagnostiques, mais également des actes interventionnels diagnostiques et thérapeutiques.
- La qualité de nos services est au centre de notre préoccupation. Soutenus par le contexte hospitalier universitaire, nos radiologues s'engagent à développer et maintenir leurs compétences face aux innovations et garantir une performance médicale la plus pointue possible.

## Votre positionnement

- Le CHU de Liège est un hôpital public qui compte, au sein de ses services médicaux et de support, plus de 6000 collaborateurs, actifs sur 10 sites en région liégeoise.
- Le service de radiodiagnostic et de médecine nucléaire et imagerie oncologique font partie du Département infirmier.

## Comment postuler ?

Envoyez votre candidature par mail l'attention de Madame Vaccarella, à l'adresse mail suivante : [sylviane.vaccarella@chuliege.be](mailto:sylviane.vaccarella@chuliege.be) en joignant CV et lettre de motivation.

Retrouvez l'offre d'emploi en ligne sur [www.chuliege.be/emplois](http://www.chuliege.be/emplois) (référence « Infirmiers et TIM Radiodiagnostic »),

## Contacts :

Prenez contact dans le service pour davantage d'informations sur la fonction :

**S. Vaccarella – Infirmière chef de services – [sylviane.vaccarella@chuliege.be](mailto:sylviane.vaccarella@chuliege.be) – 04/323.42.16.**

## Suivi de votre candidature

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse.

Si l'examen de votre CV est concluant, vous serez invité(e) à présenter une entrevue.

## Horaires :

Conformément au règlement de travail, les prestations sont à assurer du lundi au dimanche selon l'horaire repris ci-dessous :

- En pauses : de 7H00 à 14h36 ; OU de 14h24 à 22h, OU de 22h à 7h
- En horaire de jour : entre 7h et 22h00
- Gardes rappelables selon les missions